



Nouvelle réforme 2023

AFP

Les apprenti-es en filière **AFP** ont débuté, dès cette rentrée scolaire, leur formation sous l'ordonnance 2019. Ils/elles passeront leurs examens en 2024 sous cette même ordonnance.

CFC

Les apprenti-es en filière **CFC** ont débuté, dès cette rentrée scolaire, leur formation sous l'ordonnance 2017. Ils/elles passeront leurs examens en 2025 sous cette même ordonnance.

Vous avez débuté ou débuterez prochainement le recrutement des apprenti-es pour la rentrée 2023, sous la nouvelle ordonnance 2023, et c'est dans ce cadre, que nous souhaitons vous donner les informations suivantes :

Dès la nouvelle ordonnance en 2023, l'appellation sera **Employé-e de commerce CFC** et **Employé-e de commerce AFP**. Pour la filière CFC, les voies B et E disparaissent.

WEBINAIRE POUR L'ENGAGEMENT DES APPRENTI-ES – EMPLOYE-ES DE COMMERCE CFC et AFP - RENTREE 2023 – NOUVELLE REFORME

Cette offre a pour objectif d'aider les entreprises formatrices de la branche S&A à recruter de nouveaux-elles employé-es de commerce CFC/AFP. La participation est gratuite.

Informations et inscriptions [ICI](#)

(Actualités - Nouveautés; à droite de votre écran)

Les exigences envers vos futur-es apprenti-es sont les suivantes :

	Employé-e de commerce AFP	Employé-e de commerce CFC	Employé-e de commerce CFC avec maturité professionnelle intégrée (MP 1)
Diplôme	Attestation fédérale de formation professionnelle	Certificat fédéral de capacité	Certificat fédéral de capacité avec maturité professionnelle
Durée	2 ans	3 ans	3 ans
Exigences scolaires	<ul style="list-style-type: none"> Avoir terminé l'école obligatoire Disposer de bonnes connaissances orales et écrites de la langue nationale de la région Avoir des prérequis pour apprendre une langue étrangère 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir terminé l'école obligatoire et obtenu des résultats moyens à bons Disposer de bonnes connaissances orales et écrites de la langue nationale de la région Avoir des prérequis pour apprendre deux langues étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir terminé l'école obligatoire et obtenu des résultats bons à très bons au degré secondaire I Témoigner d'une grande volonté d'apprendre au niveau scolaire et, le cas échéant, réussir un examen d'admission (selon la réglementation cantonale)
Forme de formation	Formation en alternance dans l'entreprise formatrice et à l'école professionnelle	Formation en alternance dans l'entreprise formatrice et à l'école professionnelle (FIEn) ou formation en école complète avec stage intégré (FIEc)	Formation en alternance dans l'entreprise formatrice et à l'école professionnelle (FIEn) ou formation en école complète avec stage intégré (FIEc)
Formation scolaire	1 ^{re} année d'apprentissage : 2 jours par semaine 2 ^e année d'apprentissage : 1 jour par semaine	1 ^{re} année d'apprentissage : 2 jours par semaine 2 ^e année d'apprentissage : 2 jours par semaine 3 ^e année d'apprentissage : 1 jour par semaine	2 jours par semaine pendant toute la formation. Culture générale élargie en mathématiques, en histoire, en politique, en technique et en environnement (cf. plan d'études cadre MP).
Domaines de compétences opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> Gestion du développement professionnel et personnel Communication avec des personnes issues de différents groupes d'intérêts Collaboration au sein de processus de travail en entreprise Gestion d'infrastructures et utilisation d'applications Traitement d'informations et de contenus 	<ul style="list-style-type: none"> Travail au sein de structures d'activité et d'organisation dynamiques Interaction dans un environnement de travail interconnecté Coordination des processus de travail de l'entreprise Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs Utilisation des technologies numériques du monde du travail 	Les domaines de compétences opérationnelles sont les mêmes que pour les employés de commerce CFC.
Langues étrangères	Toutes les personnes en formation apprennent une langue étrangère au niveau A2 dans le cadre de leur formation. Celle-ci est fixée par le canton.	Toutes les personnes en formation apprennent deux langues étrangères dans le cadre de leur formation. Dans la première langue étrangère, qui est fixée par le canton, les personnes en formation acquièrent des compétences orales et écrites approfondies. La deuxième langue étrangère est enseignée dans le cadre des domaines à choix.	Deux langues étrangères sont enseignées dans le cadre de l'apprentissage de base du CFC et de la maturité professionnelle. C'est pourquoi les personnes en formation qui suivent la maturité professionnelle ont plus de leçons dans les langues étrangères et atteignent par conséquent le niveau de langue d'au moins B2 dans les deux langues.
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> Entrer sur le marché du travail Passer à la formation professionnelle initiale d'employé-e de commerce CFC (2 ou 3 ans, selon les conditions personnelles) Formations continues menant au certificat (sans diplôme fédéral) 	<ul style="list-style-type: none"> Entrer sur le marché du travail Suivre une formation professionnelle supérieure (examens professionnels et examens professionnels fédéraux supérieurs, écoles supérieures) Obtenir ensuite la maturité professionnelle (MP 2) 	<ul style="list-style-type: none"> Entrer sur le marché du travail Étudier dans une haute école spécialisée Étudier dans une haute école pédagogique sous certaines conditions Emprunter la passerelle vers les hautes écoles universitaires

Les formations ayant été harmonisées en termes de contenu et de conception, elles constituent maintenant un champ professionnel cohérent, qui offre une meilleure perméabilité entre les deux niveaux.

Quelques nouveautés :

Pour la filière **AFP**, une première langue étrangère de niveau A2 est désormais obligatoire pour l'ensemble des personnes en formation. L'allemand est intégré dans les compétences opérationnelles pour le Canton de Vaud. Les personnes en formation AFP doivent également posséder une forte aptitude à la communication, d'où le maintien du niveau de langue A2 acquis au degré secondaire I.

Pour la filière **CFC**, les possibilités d'approfondissement et les domaines à choix en 3^{ème} année de formation, tout comme la possibilité d'effectuer une maturité professionnelle en cours de formation, permettent de tenir compte des points forts des personnes en formation et des différents besoins des entreprises formatrices. Dans cette filière, deux langues étrangères sont obligatoires et l'allemand est intégré dans les compétences opérationnelles pour le Canton de Vaud, la deuxième sera l'anglais. En allemand, les personnes en formation acquerront des compétences orales et écrites approfondies.

Voici les possibilités d'approfondissement et les domaines à choix :

En consultation avec l'école professionnelle, l'apprenti·e devra choisir un des deux domaines à choix entre :

- Domaine à choix **A** : 2ème langue étrangère (anglais pour le Canton de Vaud) > si l'apprenti·e est en maturité intégrée, ce domaine est obligatoire
- Domaine à choix **B** : travail de projet individuel

Le domaine à choix « deuxième langue étrangère » encourage les talents linguistiques, tandis que le domaine à choix « travail de projet individuel » vise à encourager les talents dans le domaine commercial.

A la fin de la 2^{ème} année d'apprentissage, l'apprenti·e doit choisir une des quatre options suivantes qui sera approfondie en 3^{ème} année :

- Finances*
- Communication en langue nationale*
- Communication en langue étrangère*
- Technologie
- * si l'apprenti·e est en maturité intégrée, une de ces trois options est obligatoire

Voici la vue d'ensemble des compétences à acquérir durant les trois ans, avec indication en couleur du lieu de formation.

Employé-e-s de commerce 2022 : Coopération entre les lieux de formation
Attribution des compétences opérationnelles selon les années d'apprentissage (date : 210326)

	1 ^{re} année d'apprentissage Entreprise	EP	2 ^e année d'apprentissage Entreprise	BFS	3 ^{ème} année d'apprentissage Betrieb	BFS
a Travail au sein de structures d'activité et d'organisation dynamiques						
a1: Examiner et développer des compétences commerciales						
a2: Développer et utiliser des réseaux propres au domaine commercial						
a3: Recevoir et exécuter des mandats propres au domaine commercial						
a4: Agir de manière responsable dans la société						
a5: Intégrer des questions politiques et une approche culturelle dans ses actions						
b Interaction dans un milieu de travail interconnecté						
b1: Collaborer et communiquer dans différentes équipes pour accomplir des mandats propres au domaine commercial						
b2: Coordonner les interfaces dans les processus en entreprise						
b3: Participer aux discussions économiques						
b4: Exécuter des tâches de gestion de projets propres au domaine commercial et traiter des projets partiels						
b5: Participer à la réalisation de processus de changement en entreprise						
c Coordination des processus de travail en entreprise						
c1: Planifier, coordonner et optimiser des tâches et des ressources dans un environnement de travail commercial						
c2: Coordonner et mettre en œuvre des processus de soutien propres au domaine commercial						
c3: Documenter, coordonner et mettre en œuvre des processus en entreprise						
c4: Mettre en œuvre des activités de marketing et de communication						
c5: Assurer le suivi et le contrôle d'opérations financières						
c6: Exécuter des travaux de comptabilité financière (option « finances »)						
d Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs						
d1: Prendre en compte les besoins des clients et des fournisseurs						
d2: Mener des entretiens d'information et de conseil avec des clients et des fournisseurs						
d3: Mener des entretiens de vente et de négociation avec des clients et des fournisseurs						
d4: Entretien des relations avec les clients et les fournisseurs						
d5: Gérer des situations de conseil, de vente et de négociation exigeantes avec des clients et des fournisseurs dans la langue nationale (option « communication dans la langue nationale »)						
d6: Gérer des situations de conseil, de vente et de négociation exigeantes avec des clients et des fournisseurs dans la langue étrangère (option « communication dans la langue étrangère »)						
e Utilisation des technologies numériques du monde du travail						
e1: Utiliser des applications propres au domaine commercial						
e2: Rechercher et évaluer des informations dans le domaine commercial et économique						
e3: Évaluer et préparer des données et des statistiques en lien avec le marché et l'entreprise						
e4: Préparer des contenus en lien avec l'entreprise à l'aide d'outils multimédias						
e5: Mettre en place et gérer des technologies propres au domaine commercial (option « technologie »)						
e6: Évaluer de grandes quantités de données au sein de l'entreprise conformément au mandat reçu (option « technologie »)						
Domaines à choix						
« Deuxième langue étrangère »						
« Travail de projet individuel »						

Légende
 Entreprise EP (Les CI pour les différentes branches de formation et d'examen sont réglementés dans l'annexe 2 du plan de formation).

Afin de vous accompagner régulièrement d'ici l'introduction de toutes ces nouveautés, nous organisons différents événements auxquels vous serez conviés en temps opportun :

- Une séance d'information ouverte à tous les employeurs du canton durant le Salon des Métiers et de la Formation Lausanne, le **16 novembre 2022 à 17h00**
- Des sessions de formations pour les formateurs-trices en entreprise, les formateurs-trices pratique et les responsables de formation seront organisées par la CIFIC-VD, dès mars 2023

Pour en savoir encore plus : [Employé-e-s de commerce 2022 - CSBFC \(skkab.ch\)](https://www.skkab.ch)



Secrétariat des cours interentreprises (CI) et examens
Branche Services & administration
Rte du Lac 2, 1094 Paudex
Adresse postale : Case postale 1215, 1001 Lausanne
Tél. 058/796.38.42
www.cific-vd.ch
info@cific-vd.ch

Octobre 2022